

OPÉRATEUR pour le DÉNEIGEMENT Saisonnier

Que dirais-tu de te la couler douce l'été après avoir bien travaillé tout l'hiver? Nous recherchons un opérateur de machinerie lourde pour rejoindre l'équipe de déneigement, de novembre à mai. Voici les tâches à accomplir:

- Opérer différents véhicules de machinerie hivernale dont dispose la Municipalité;
- Effectuer l'entretien de base de la machinerie et des équipements;
- Assurer le déneigement des rues, des stationnements et des trottoirs;
- Accomplir toutes autres tâches connexes demandées par le directeur des travaux publics.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires;
- Détenir un permis de conduire classe 3;
- Détenir une expérience de 1 à 2 ans comme opérateur de machinerie;
- Un diplôme d'études professionnelles en mécanique serait un atout;
- Détenir une attestation du cours de sécurité générale sur les chantiers de construction ou une attestation du cours de sécurité des travaux publics en construction serait un atout.

CONDITIONS

Emploi permanent saisonnier de 40 heures par semaine de minuit à 8h.

Entre 21,49\$ et 25,78\$ de l'heure avec plusieurs avantages sociaux.

**Envoie ton CV au plus tard le lundi 15 février 2021 à minuit
à louiseannebelzile@stanaclet.qc.ca
ou au 318, rue Principale Ouest, Saint-Anaclet, G0K 1H0**